

SOUS RESERVE DU PRONONCE

Intervention de Bernard THIBAUT

Meeting de rentrée de Lyon le 31 août 2010

Chers camarades,

Je veux tout d'abord vous remercier d'avoir répondu à l'appel de l'Union départementale du Rhône. Une fois n'est pas coutume, c'est ici, à Lyon, qu'est donné le départ de ce qu'on appelle habituellement « la rentrée » de la CGT.

Cette année est différente des autres : l'activité n'a pas cessé bien que nous ayons pris à tour de rôle des congés bien mérités.

Pendant tout l'été, un grand nombre de militant(e) s, de syndicats, avec les unions locales, les unions départementales, les fédérations, ont organisé un nombre considérable d'initiatives pour continuer d'informer les salariés sur les intentions du gouvernement en matière de retraites après la puissante journée de mobilisation du 24 juin.

Je veux remercier et féliciter tous ceux qui ont contribué à ces initiatives

La pétition nationale de la CGT continue de circuler.

Aujourd'hui, je suis en mesure de vous annoncer que cette pétition a recueilli 642 171 signatures.

On nous a vus et entendus ces 2 derniers mois.

En me plongeant dans les lectures qui m'attendaient au retour des congés, j'ai lu qu'un éditorialiste du Figaro écrivait à ses lecteurs début août : « le problème de la CGT, c'est qu'elle ne prend pas de vacances ».

Percevant le ciel social s'assombrir, il formulait ainsi son pronostic pour la rentrée : « la rentrée va nous donner l'occasion de voir une nouvelle fois, à l'occasion du vote par le Parlement de la réforme des retraites, l'archaïsme, le conservatisme, le corporatisme « petit bourgeois » des principales centrales syndicales ». J'en déduis qu'aux yeux du Figaro, seul le statut des « grands bourgeois » mérite considération.

Le travail militant de cet été va être un atout considérable pour engager la nouvelle phase de la bataille qui commence maintenant. Celle-ci doit s'illustrer comme vous le savez par une journée nationale de grèves et de manifestations que nous voulons d'une intensité exceptionnelle, le 7 septembre, c'est-à-dire dans une semaine.

Depuis le début du processus sur les retraites, le gouvernement nous met au défi.

Sur la procédure : aucune négociation réelle avec les syndicats,

Sur le calendrier : un projet de loi gardé secret pendant de longues semaines, enfin dévoilé le 20 juin ! A l'examen du Conseil des Ministres un 13 juillet !

Le gouvernement espérait par là que les congés allaient gommer l'enjeu qu'il représente : nous l'avons dit, c'est un recul social sans précédent.

Même la coupe du monde de foot devait être mise à contribution pour servir de dérivatif.

Mais rien n'y a fait, la journée du 24 juin a été une puissante riposte déjà coordonnée en réponse au gouvernement et pour ce qui concerne le parcours des bleus ? là aussi c'est la grève qui a fait l'actualité !

J'arrête là la comparaison footballistique, parce que pour ce qui est des grèves, à la CGT on n'est pas des bleus !

En fixant l'ouverture du débat à l'Assemblée nationale le 7 septembre sur le projet de loi réformant les retraites, le Président de la République nous contraint à préparer une rentrée exceptionnelle. Nous allons relever le défi.

Le choix du calendrier et la procédure d'urgence décrétée au parlement ne doivent rien au hasard. Pour lui, tout doit être bouclé en 6 semaines.

Il s'agit d'empêcher qu'un vrai débat de fond sur ce qui est pourtant un choix de société et sur les solutions alternatives aux choix dictés par les marchés financiers ne puisse s'installer dans le pays.

Nous avons des atouts de notre côté :

- Une forte majorité de salariés est opposée à ce texte et beaucoup l'ont déjà fait savoir,
- Tous les syndicats, sans exception, sont maintenant ensemble pour appeler les salariés du public comme du privé, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi à agir dans l'unité.

On peut y regarder de plus près : jamais par le passé un tel rendez vous n'a été programmé aussi tôt à la rentrée avec cette unanimité.

Ce doit être pour nous tous un élément de confiance.

A l'inverse, ce doit être un élément d'inquiétude pour le chef de l'Etat.

N'est-ce pas le ministre Sarkozy de l'époque, en 2006, qui disait à son camp lorsque nous manifestions contre le « contrat première embauche » : « lorsqu'on a la CGC sur la même position que la CGT c'est qu'on a un gros problème politique. »

Eh bien Monsieur le Président nous le redisons aujourd'hui à Lyon, **ce texte de loi sur les retraites, c'est un gros problème : NOUS N'EN VOULONS PAS !**

Les intentions du gouvernement en matière de retraite n'ont fait qu'amplifier les critiques sur la politique économique et sociale en vigueur. Emploi, pouvoir d'achat, santé, hausse des prix, avenir des services publics, autant de sujets parmi d'autres où un changement de cap est attendu.

C'est donc en conscience et délibérément que le Président de la République et le gouvernement se sont lancés cet été dans une dangereuse escalade sécuritaire aux relents xénophobes. Après avoir utilisé des situations isolées de fraudes aux prestations sociales pour brandir la menace d'un durcissement de la loi sur la possibilité de déchoir de la nationalité française des français d'origine étrangère, ce sont les dramatiques événements de Grenoble qui ont servi de prétexte à la réunion du 28 juillet consacrée «aux gens du voyage et aux Roms».

Une nouvelle fois, on attise la haine contre les « étrangers » déclarés coupables de tous les maux et désignés à la vindicte populaire, on associe désormais officiellement immigration et insécurité. Seul jusqu'à présent le Front National en a fait son fonds de commerce.

Certaines prises de position remettent en cause des fondements essentiels de notre République en matière de nationalité et d'égalité de traitement.

Ce discours nauséabond et le cortège d'expulsions qui l'accompagne tentent de faire oublier l'insécurité sociale générée par la crise qui consacre d'abord le profit sur le dos de ceux qui produisent.

Ce même gouvernement a dû cependant, sous la pression de l'action, revoir sa position sur la régularisation des travailleurs sans papiers après plusieurs mois de lutte, grâce à l'engagement permanent de la CGT.

Il faut obtenir maintenant un changement réel dans la situation de ceux qui bossent ici et qui vivent ici.

La CGT, parce qu'elle a été à travers toute son histoire, l'organisation de tous les salariés, français et immigrés, appelle avec les syndicats, les partis et les associations attachés au respect des droits de l'homme à participer aux initiatives le 4 septembre en opposition aux stratégies de stigmatisation et de discrimination et aux logiques de « guerre » qui menacent le vivre ensemble.

Le gouvernement ne parviendra pas pour autant à atténuer notre détermination à agir pour un autre avenir de nos retraites.

Les salariés ont déjà pris leurs affaires en main depuis plusieurs mois alors que le gouvernement misait sur une mobilisation limitée.

Comme la pilule ne passe pas, le gouvernement souffle le chaud et le froid. D'un côté, il y aurait des possibilités de rediscuter certains sujets comme les carrières longues, la pénibilité et les polypensionnés. De l'autre, il répète ne rien vouloir concéder sur l'essentiel, le report de l'âge de départ en retraite et les conséquences qui en découlent.

En réalité, le pouvoir est en difficulté. Il a bien pris la mesure de l'ancrage des préoccupations qu'expriment les salariés et du rejet de sa politique en matière d'emploi et de salaires comme du contenu régressif de son projet de loi sur les retraites.

Aussi, divers moyens sont utilisés pour faire diversion et pour tenter de disjoindre le dossier « retraites » du vaste programme d'austérité qui s'installe.

Nous l'avons dit depuis plusieurs mois, l'austérité que prépare le gouvernement est une nouvelle facture de la crise à faire payer aux salariés.

Le plan français n'a pas été présenté en même temps que ceux de pays comme l'Allemagne, la Grande Bretagne ou l'Espagne pour ne pas compliquer la présentation du dossier retraites.

Mais il s'agit à l'évidence d'un tout. Nous savons que d'autres additions sont en préparation, comme sur la dépendance et la santé.

Contrairement aux explications martelées par le gouvernement, les problèmes démographiques n'ont pas brutalement dégradé la situation des régimes de retraite.

Rappelons à ce sujet que le candidat Sarkozy n'avait pas inscrit cette réforme à son programme et qu'il y a deux ans, il affirmait encore ne pas disposer de mandat pour réformer les retraites. C'est la crise qui a aggravé les problèmes de financement, comme les études du COR l'ont clairement établi. Cette crise, ce ne sont pas les salariés qui en sont à l'origine.

Cette crise, c'est bien celle d'un système fondé sur la recherche effrénée de la rentabilité financière par la mise en concurrence des salariés à l'échelle mondiale et par la course au moins disant social.

Comment prétendre aujourd'hui sortir de cette crise en aggravant tous les traits les plus négatifs du système capitaliste comme l'explosion de la précarité et de la sous rémunération du travail humain ?

C'est pourtant la recette que les gouvernements européens entendent imposer ensemble à tous les travailleurs d'Europe. La Grèce a servi de modèle à ce traitement de choc que les marchés ont imposé via les recommandations des agences de notations.

L'agence de notation Moody's vient d'ailleurs d'adresser une mise en garde à 4 pays dont la France, détenteurs de la note maximale pour leurs emprunts. S'agissant de la France, la mise en garde est rédigée ainsi : « La réforme des retraites impliquant une hausse de l'âge de départ sera positive pour le crédit de la France ». C'est une recommandation à tenir bon pour le gouvernement français qui constitue un chantage à peine voilé de faire payer le prix fort si d'aventure le gouvernement renonçait à sa réforme. Les agences de notation, émanation de grandes multinationales, s'arrogent ainsi le pouvoir exorbitant de dicter aux gouvernements leur politique et d'imposer aux peuples des mesures d'austérité pour servir les intérêts des détenteurs de capitaux. Elles jouent ainsi leur rôle de véritables milices privées au service du capital. C'est insupportable !

Après avoir hurlé aux loups pour obtenir l'austérité, les mêmes marchés et les agences de notation à leur solde se sont cependant inquiétés des effets négatifs de cette super austérité tant il est évident que cette vague coordonnée de réduction massive des dépenses publiques est un frein majeur à la reprise économique indispensable pour revenir à l'équilibre des budgets des États.

Nombre d'économistes contestent d'ailleurs les plans d'austérité européens, tel le prix Nobel Joseph Stiglitz, et alertent sur le risque d'une crise encore plus dure. C'est aussi l'analyse des syndicats européens.

L'avenir de l'Europe ne peut pas se fonder sur la précarisation du marché de l'emploi et une spirale descendante de la protection sociale.

C'est pourquoi, avec les autres syndicats d'Europe regroupés dans la Confédération européenne des Syndicats, nous avons décidé d'une campagne et d'une mobilisation contre les coupes sombres dans les dépenses publiques et les plans de rigueur qui se multiplient.

Une euro manifestation aura lieu le 29 septembre à Bruxelles.

La CGT a décidé de s'inscrire pleinement dans cette initiative. Elle s'est fixée un objectif de 10 000 manifestants à Bruxelles, complétés par d'autres initiatives en France ce jour là.

L'affaire Woerth/Bettencourt est intervenue dans ce contexte lourd de menaces mêlant réforme des retraites et plans d'austérité des finances publiques à la veille des congés d'été.

L'UMP affirme « urbi et orbi » que le Ministre du Travail est attaqué parce qu'il défend la réforme emblématique du quinquennat.

La CGT pour sa part n'a pas besoin de révélations fracassantes pour savoir que le gouvernement est beaucoup plus en phase avec les milieux d'affaires, le patronat et les grandes fortunes qu'avec les salariés et leurs représentants. Un changement de ministre ne fait

pas un changement de politique. Cela aussi nous le savons d'expérience.

Nous constatons simplement que cette affaire embarrassante pour le gouvernement a eu jusqu'ici comme effet principal de placer au second plan le dossier des retraites lui-même, accréditant la thèse d'un dossier d'ores et déjà réglé.

Un comble quand les inégalités de revenus qui apparaissent au grand jour à travers les révélations sur la première fortune de France justifient de toutes autres solutions que celles contenues dans le projet gouvernemental pour financer les retraites.

Je vous le dis très clairement, pour la CGT, quelles que soient les manœuvres pour reléguer les retraites au second plan, rien n'est réglé sur ce dossier, loin de là !

Vouloir mettre le dossier « retraites » dans le rayon des affaires classées, c'est sans compter avec vous les militant(e)s de la CGT, avec le mouvement syndical dans son ensemble et avec les salariés eux-mêmes !

Car la retraite est un enjeu de société. Aucune manœuvre, aucune diversion ne détournera la CGT de son objectif : combattre le projet gouvernemental et obtenir des mesures pour pérenniser notre

système de retraites par répartition en assurant des ressources financières à la hauteur des besoins, prendre en compte la pénibilité du travail, améliorer le niveau des pensions, réduire les inégalités.

Les salariés eux-mêmes ne sont pas prêts à tirer un trait sur l'acquis de la retraite à 60 ans. Ils ne considèrent pas cet acquis comme un symbole désuet comme nous l'avons entendu dire.

Par une grande campagne de communication sur fonds publics, le gouvernement a martelé quelques formules chocs pour faire passer sa réforme comme une avancée sociale, n'hésitant pas d'ailleurs à manier le mensonge financé sur fonds publics.

La CGT s'est efforcée de les démonter une à une :

Reprenant la vieille rhétorique du MEDEF, le gouvernement clame : « nous vivons plus longtemps, on doit donc travailler plus longtemps ». Je ferai d'abord remarquer que certains sont bien protégés. On vit plus longtemps et pourtant la durée d'activité d'un ministre est de plus en plus courte, surtout lorsqu'il est affecté au ministère du Travail ...

Nous récusons farouchement ce qu'on nous présente comme une loi naturelle. Les années gagnées en espérance de vie n'ont aucune raison d'être a priori réservées au travail salarié.

Ce serait un formidable retour en arrière que de suivre cette logique. Faut il revenir à la période où les ouvriers mourraient avant d'arriver en retraite ?

La loi vise avant tout à faire des économies sur les retraites à verser à l'avenir. Tout le reste n'est que baliverne.

On nous refuse le débat sur les nouveaux financements indispensables pour une population de retraités qui va augmenter de 50 % d'ici 2025. Alors effectivement, dans ces conditions, c'est uniquement d'économies dont il est question. On verserait les retraites plus tard et chacun toucherait moins que les générations précédentes en allongeant la durée de travail exigée pour toucher une pension.

C'est bien d'un gigantesque recul social dont il s'agit.

Plutôt que de contraindre ceux qui ont un travail à y rester plus longtemps, le gouvernement ferait mieux de s'interroger sur les raisons pour lesquelles c'est en France que les jeunes sont embauchés le plus tardivement et que c'est aussi en France qu'après 50 ans les risques de chômage se multiplient.

Avez-vous remarqué à ce propos que le taux de chômage des plus de 50 ans continuait d'augmenter ? Et l'on nous dit faire la place aux seniors dans les entreprises, encore une supercherie !

Avant de travailler plus, il faudrait déjà travailler tous, ne pas avoir de petits boulots et autant de CDD à temps partiel subis !

Avant de nous demander de travailler plus, il faudrait déjà évaluer le degré d'usure des salariés frappés par la forte dégradation des conditions de travail et l'intensification du travail.

- **On nous dit, c'est une réforme pour maintenir le niveau des pensions, c'est faux.** Les pensions diminueront avec le jeu des décotes. Ce serait une nouvelle dégradation des revenus des retraités s'ajoutant aux effets dévastateurs des réformes Balladur et Fillon.
- **On nous dit, c'est une réforme progressive,** alors que tous les salariés devant partir après le 1^{er} juillet prochain sont concernés et devraient travailler plus longtemps pour moins de retraite.
- **Ce serait bon pour l'emploi,** alors que le recul de 2 ans du départ en retraite boucherait de fait 1 million d'emplois aux jeunes qui cherchent du travail.

« Excuse moi mon fils, tu dois rester 2 ans de plus au chômage, papa doit rester 2 ans de plus au boulot » serait le cri du cœur de tous les pères de famille !

- **Ce serait une réforme dans l'intérêt des jeunes générations.**
Non seulement on leur ferme l'accès aux emplois des retraitables mais ils prendraient de surcroît de plein fouet toutes les mesures d'allongement de la durée de cotisation.
- **Ce serait une loi nécessaire pour sauver le système par répartition.** On l'a déjà entendu celle là ! Le gouvernement n'en est pas convaincu lui-même. Il prévoit dans son propre texte une autre réforme en 2018. Cela sous entend qu'à ce moment là, ce sera peut être pour instaurer la retraite à 65 ans et 70 ans pour le taux plein !

Certains députés se demandent d'ailleurs pourquoi attendre et ne pas franchir ce pas décisif dès maintenant !

Le gouvernement fait une réforme pour les jeunes mais il n'a entendu aucune organisation de jeunes. En fait, ce n'est pas tout à fait vrai, il a reçu une délégation des jeunes de l'UMP !

- **Ce serait une réforme améliorant la situation des femmes,**
au motif d'une amélioration de la prise en compte des congés maternité.

Mais cette mesure porterait ses effets vers 2040 et n'aurait donc aucun effet sur la retraite des femmes ayant déjà un enfant. En 2007, seulement 44 % des femmes ont une retraite complète contre 86 % des hommes. L'allongement de la durée de

cotisation, décidé en 2003, aggrave ces écarts. Il pénalise toutes celles qui ont eu des carrières discontinues, des précarités ou des aléas de la vie. Aujourd'hui les femmes partent plus tard que les hommes pour éviter notamment la pénalité de la décote. Le fait de repousser à 67 ans l'âge de départ à la retraite sans décote est d'autant plus scandaleux pour elles !

Le montant moyen des pensions des femmes représente 67 % de celui des hommes. Dans ces conditions, prétendre « améliorer la retraite des femmes » par la seule prise en compte des indemnités du congé maternité est une imposture. Une loi de 2006 prévoit la suppression des écarts de rémunérations au plus tard le 31 décembre 2010. Les derniers chiffres attestent que cette mesure n'a pas connu le moindre début d'application.

- **« Cerise sur le gâteau », le gouvernement se vante d'avoir inventé un dispositif unique au monde pour reconnaître enfin la pénibilité du travail.** Eh bien parlons en de la pénibilité au travail. Pour eux, il n'y a pas de métiers pénibles mais des salariés qui s'usent plus que d'autres du fait de leurs conditions de travail. Le dispositif prévoit des départs anticipés pour les seuls salariés déclarés en incapacité de plus de 20 % lors d'une visite médicale. C'est comparable à la visite technique pour les véhicules automobiles. Si la visite est bonne, vous continuez à

rouler ou vous restez au boulot ; si la visite n'est pas bonne, c'est la casse pour la voiture et c'est bientôt l'avis de décès pour celui qui travaille. En Italie, on s'apprête même à reconnaître explicitement la pénibilité après 10 ans de négociation. Alors de qui se moque-t-on ? Le gouvernement reprend, là encore, la position du Medef rejetée par tous les syndicats dans les négociations qui ont échouées après 3 ans de tergiversations.

Dans ceux qui prétendent nous donner des leçons de justice sociale, il n'y en n'a pas beaucoup qui savent ce que veut dire le travail de nuit, le travail à la chaîne ou aux intempéries., l'exposition aux produits toxiques.

Pour nous, les choses sont claires : tous les salariés n'ont pas la même espérance de vie. Ceux qui exercent des métiers pénibles ont une espérance de vie de 7 ans inférieure aux autres. Cela justifie pleinement un départ anticipé avant 60 ans dans ces cas là.

- **La réforme Sarkozy/Woerth est l'une des plus dures d'Europe !**

Le niveau des pensions est en France en moyenne de 54 % par rapport aux salaires versés en activité, contre 72 % en moyenne dans les 30 pays de l'OCDE et 74 % en Europe.

- **L'indexation des retraites est en France l'une des plus défavorables en Europe.**

La France est l'un des seuls pays avec la Belgique et l'Espagne qui calcule l'évolution des retraites en fonction des seuls indices des prix. Nous réclamons le retour de l'indexation sur les salaires !

- **La durée de cotisation est parmi les plus élevées en Europe.**

La durée de cotisation exigée à terme, soit 41,5 ans, deviendrait l'une des plus longues d'Europe. Elle n'est que de 30 ans en Grande Bretagne, de 35 en Allemagne, en Espagne et en Belgique, de 37 ans en Autriche.

Bref l'addition serait particulièrement salée pour les salariés en France.

Non content de masquer l'ampleur des conséquences de cette réforme pour les salariés, le gouvernement a recours au mensonge pur et simple comme sur les carrières longues.

Ainsi, l'affirmation selon laquelle les salariés ayant commencé à travailler avant 18 ans pourront partir dès 60 ans est un mensonge pur et simple.

La subtilité est dans le mot « dès » qui ne veut pas dire à l'évidence dans le texte du projet de loi, que le départ serait

possible « à » 60 ans mais entre 60 et 62 ans en fonction de la durée de cotisation réellement effectuée. Et il est impossible d'avoir cotisé 2 ans de plus que la durée de cotisation exigée à 60 ans en ayant commencé à travailler à 18 ans. Nul n'est obligé d'avoir fait une grande école pour le démontrer.

Ces mensonges, comme le calendrier adopté pour nous empêcher de mobiliser, ne constituent pas, évidemment, des signes de force. Au contraire, le gouvernement multiplie les manœuvres de division et de diversion pour empêcher un large rassemblement de s'opérer.

- **En présentant les fonctionnaires comme des privilégiés.** Depuis des mois, tout est fait pour organiser l'opposition public/privé, présentations de chiffres tronqués à l'appui. Les fonctionnaires constituent des boucs émissaires commodes pour le gouvernement dans cette période de forts déficits publics. Les mesures qui touchent les fonctionnaires dans le projet de loi ajoutées au gel programmé des salaires aboutiraient à une nouvelle dégradation importante du pouvoir d'achat. Le gouvernement fait en réalité le choix de l'affaiblissement des services publics et de l'emploi public et du transfert de nombre d'activités dans le secteur privé, comme on le voit dans le secteur de la santé.

- **En laissant entendre que les régimes spéciaux ne sont pas concernés.** Certes, le calendrier de mise en œuvre est différent mais pour la première fois, tous les salariés, quelque soit leur régime, sont concernés par cette loi.
- **En entretenant l'opposition artificiellement entre les générations** comme si l'antagonisme se situait entre actifs et retraités et non entre détenteurs de fortunes et des moyens de production d'un côté et salariés et retraités de l'autre.

Le gouvernement fait en outre l'impasse sur la question de l'emploi qui a un lien étroit avec celle de la retraite. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à nous inquiéter de l'incohérence des politiques économiques qu'adoptent en chœur les gouvernements dans le monde.

Le BIT (Bureau International du Travail) s'inquiète d'une « génération perdue » pour caractériser les conséquences de la crise et des politiques économiques actuelles sur l'emploi des jeunes, dans son rapport publié le 12 août, à l'occasion du lancement de l'année internationale de la jeunesse. Le BIT s'inquiète pour les 81 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans privés d'emploi dans le monde, soit 8 millions de plus qu'en 2007.

Voilà l'une des questions majeures que le gouvernement tente d'occulter en prétendant apporter des « solutions démographiques à

un problème démographique », selon la formule magique ressassée par les ministres.

Certes, des chiffres sont brandis régulièrement par le gouvernement pour accréditer l'idée d'une sortie de crise :

- En juin, le gouvernement avait vu dans le recul du nombre de chômeurs en catégorie A de 0,3 % un signe évident de sortie de crise. Mais il oubliait de mentionner la hausse de 1,4 % des chômeurs de plus de 50 ans inscrits dans les diverses catégories de chômeurs.
- En août, le gouvernement s'est félicité bruyamment d'un léger rebond de 0,6 % de la croissance au deuxième trimestre et des 60 000 créations d'emplois qu'il aurait permis quand son projet de mettre fin à la retraite à 60 ans menace d'en faire disparaître 1 million dans les quatre prochaines années.

Pôle emploi a publié des statistiques ce mois ci révélant que l'emploi salarié a reculé en 2009 de 256 000 emplois pour atteindre « un niveau jamais observé depuis l'après guerre ». En fait, ce sont 680 000 emplois qui ont été détruits dans les 18 derniers mois. L'industrie continue de perdre massivement des emplois. Le gouvernement est sur le point d'arrêter toutes les dépenses de soutien public à l'activité.

La CGT considère qu'une politique dynamique de l'emploi est indispensable pour réduire le chômage et améliorer rapidement le financement de nos systèmes de protection sociale. IL s'agit notamment:

- d'investir dans la formation, la qualification, les salaires,
- de créer un pôle financier public pour que l'argent aille à la production,
- de favoriser le lien production/recherche sans déverser à l'aveugle l'argent public dans un système de crédit impôt recherche coûteux et inefficace,
- d'instaurer un droit suspensif des licenciements et d'étendre les prérogatives des représentants du personnel dans les Conseils d'Administration,
- de contrôler et conditionner les aides publiques aux entreprises à la politique d'emploi et de salaires,
- de remettre à plat les exonérations de cotisations sociales patronales,
- d'abroger la loi TEPA sur les heures supplémentaires.

Le gouvernement entend dissocier les conséquences de la crise et le dossier des retraites. Il continue à satisfaire dans tous les domaines les revendications des entreprises et du Medef : suppression de la taxe professionnelle, passage à 5,5 % de la TVA sur la restauration, nouveaux allègements de cotisations sociales...etc. Et dans son projet de loi sur les retraites, de nouveaux allègements de charge sont prévus pour l'embauche des salariés de plus de 55 ans.

Vous le savez, la CGT a des propositions à faire valoir.

Nous voulons tout d'abord garantir la possibilité de partir à 60 ans. Cela exige évidemment de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite, faute de quoi les jeunes générations victimes de la précarité et entrant plus tard sur le marché du travail du fait d'un niveau d'étude qui s'est accru, ne pourront plus en pratique partir à 60 ans.

Le gouvernement se veut inflexible sur l'âge légal de départ en retraite. Par ailleurs, les députés de l'UMP ont annoncé leur intention de durcir la loi en introduisant la capitalisation.

Comment améliorer les modalités d'acquisition des droits pour offrir de bonnes retraites aux futures générations de retraités ?

Il faut revenir, pour le régime général, à un mode de calcul sur les 10 meilleures années pour le salaire de référence au lieu des 25 meilleures années aujourd'hui et à une indexation de la pension sur la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix. Cela permettrait un relèvement des pensions de 20 %.

L'objectif commun est de parvenir à des pensions représentant au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète.

Il faut réduire les inégalités en assurant, dans tous les régimes, la possibilité de départs anticipés en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité.

On ne peut admettre qu'un ouvrier n'ait que 9 ans d'espérance de vie à la retraite en bonne santé, soit la moitié moins qu'un cadre supérieur.

Il faut prendre en compte les conséquences de la précarité des carrières, de l'intégration tardive des jeunes dans un véritable emploi, de périodes longues de chômage non indemnisées, du temps partiel forcé pour les femmes ...

Nos propositions portent aussi sur le financement. Il faut bien sûr assurer des moyens de financement à la hauteur des besoins en faisant contribuer tous les revenus comme l'intéressement, la participation, les stocks-options, la Cour des comptes évaluait à 10 milliards le manque à gagner pour notre protection sociale. Les employeurs bénéficient de plus de 32 milliards d'exonérations de cotisations sociales.

La CGT revendique que les revenus financiers des entreprises dont la part dans la constitution des profits ne cesse d'augmenter soient soumis à contribution. 20 milliards d'euros de recettes peuvent être collectés rapidement à ce titre.

La CGT s'est prononcée pour une réforme des cotisations patronales. Elles pourraient être modulées en fonction notamment des politiques d'emploi et des salaires des entreprises.

La politique de l'emploi est d'ailleurs la grande absente du débat que le gouvernement a cantonné au seul équilibre financier des régimes de retraite.

Or, le financement des retraites et de la protection sociale en général est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emplois en plus, c'est 5 milliards de cotisations supplémentaires pour les retraites. Le recul de l'emploi industriel depuis 15 ans coûte près de 10 milliards d'euros aux régimes de retraite chaque année.

Les seules pertes d'emploi de l'année 2009 pèsent pour 1 milliard d'euros sur les régimes de retraites.

Le taux d'activité des moins de 30 ans et des plus de 50 ans est particulièrement faible en France. C'est donc la politique économique d'ensemble qui doit être remise en cause, pas pour « libérer la croissance » comme l'affirme le gouvernement mais par l'accroissement qu'il refuse du pouvoir d'achat des salariés et par l'investissement de l'Etat qu'il réduit drastiquement et des entreprises qui reste à la traîne.

Mais il est aussi nécessaire de trouver des modalités efficaces pour dissuader les entreprises de poursuivre leur politique qui se limite à employer les 30-50 ans.

La CGT récuse tout alignement par le bas entre régime général, fonctionnaires et régimes spéciaux.

Notre proposition de maison commune des régimes de retraite a pour but de solidariser l'ensemble des régimes des salariés au lieu de les opposer.

Il s'agit de promouvoir dans chacun d'eux un socle commun de haut niveau de droits et de garanties.

Parallèlement, il est nécessaire de mettre un coup d'arrêt au dumping européen en matière de retraite en définissant un taux de

remplacement commun à tous les pays d'Europe, par exemple à 75 % du revenu d'activité. Après tout, les gouvernements ont été capables de déterminer des critères financiers pour faire l'Europe des marchés. Pourquoi ne pas mettre au point des critères sociaux pour bâtir une Europe solidaire.

Cher(e) s Camarades, nous avons déjà mené une grande campagne. Celle-ci nous place aujourd'hui en situation de mettre comme on dit « la pression » sur le gouvernement.

Je vous le dis franchement, ces efforts, nous allons être amenés à les poursuivre et à les amplifier.

Si la CGT n'a pas pris de vacances, ses militant(e)s ont fait le plein d'énergie pendant l'été. Cette énergie va nous servir car, en face, le gouvernement n'entend pas, lui non plus, rester l'arme au pied.

Et il a fixé une échéance : le début du débat à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

A coup sûr, la bataille des arguments va s'amplifier dans les jours à venir. Voyant le vent du boulet s'approcher, plusieurs ministres sont envoyés au front pour faire contre mauvaise fortune bon cœur. « Oui, oui, disent-ils, on s'attend à une mobilisation importante » et ajoutent « ça ne changera rien à notre volonté de réforme ».

Vous savez, d'expérience j'ai pu le constater, plus un gouvernement est obligé de répéter qu'il ne bougera pas, plus s'approche l'heure où il doit de se faire à l'évidence que sa position devient intenable.

Oui, la détermination du gouvernement et du Chef de l'Etat sont fortes, nous n'en doutons pas, mais la nôtre l'est tout autant, si ce n'est plus !

Le délai est court, nous avons tout juste une semaine pour gagner de nouvelles consciences à l'utilité d'agir ensemble le 7 septembre.

Cette journée doit donner le ton, marquer la détermination des salariés, nous devons impérativement la réussir.

Partout, en quelques jours, nous devons, sur chaque lieu de travail, faire ce corps à corps nécessaire pour gagner le plus grand nombre aux grèves et aux manifestations.

C'est au pied du mur que l'on voit le maçon, comme on dit. Nous y sommes. C'est ce qui va se faire dans chaque entreprise, atelier, service, administration, qui sera à la base de la réussite du 7 septembre.

Et en cette rentrée, les retraites, l'emploi et le pouvoir d'achat doivent se traduire en revendications et en action.

Les congés d'été ont montré que les problèmes de pouvoir d'achat ont fortement pesé sur le taux de départ en vacances.

L'été a aussi été l'occasion de hausses de prix accroissant encore le fossé entre les besoins des salariés et leur pouvoir d'achat comme celle de l'électricité, du gaz, des transports, des services postaux ...

Qu'il s'agisse des conditions de travail, dont le lien avec la pénibilité du travail n'est pas à démontrer, ou de la question de l'emploi stable et bien rémunéré qui est indissociablement liée au financement des retraites, il y a plusieurs thèmes revendicatifs qui peuvent trouver leur place dans le rendez-vous du 7 septembre. .

Mais tout dépend de l'activité que nous sommes en capacité de déployer à l'entreprise.

L'un des atouts dont nous disposons dans la bataille sur les retraites, c'est que le « front unitaire » déjà fort de 6 organisations en juin s'est élargi aux 8 organisations.

Nous savons ce que l'unité représente pour les salariés en France dans ce pays doté d'une longue tradition de luttes sociales mais où la division syndicale diffuse régulièrement son poison pour l'efficacité des luttes.

La recherche de l'unité est un combat permanent.

Nous sommes satisfaits de constater qu'à Force Ouvrière, la raison l'ait enfin emportée après de longs mois où FO s'est distingué en

étant absent de toutes les initiatives communes. La grande démonstration du 24 juin a eu raison de leur attitude en solitaire.

Certes, ils continuent de jouer leur musique particulière. Pour eux, il n'y a d'unité possible que lorsque les syndicats sont d'accord sur tout et surtout avec les positions de Force Ouvrière.

Ce n'est pas comme cela que la CGT conçoit le syndicalisme rassemblé.

Il y a des moments où il faut savoir ne pas se tromper de combat et nous sommes dans un de ces moments là.

Personne n'ignore les différences entre syndicats, qu'il s'agisse de leurs pratiques, de leurs revendications propres, y compris sur la vision que chacun porte sur l'avenir des retraites.

Ces différences ne peuvent pas être un préalable pour combattre efficacement ensemble une loi que tous jugent néfaste aux intérêts des salariés.

C'est donc en conscience que la CGT continuera d'œuvrer à l'unité et, à ce titre, nous n'hésiterons pas à dénoncer les comportements syndicaux, d'où qu'ils viennent, qui seraient de nature à offrir au gouvernement le théâtre de la division qui lui permettrait d'arriver à ses fins.

La CGC était également absente des premières mobilisations au motif que les cadres, selon elle, seraient moins touchés que les autres. Le débat a pris de l'ampleur en son sein. La CGC est également présente et c'est là aussi une bonne chose.

L'unité, ce n'est pas un pari hasardeux sur l'avenir, c'est un choix stratégique consistant à faire des aspirations profondes du monde du travail et des revendications qui en découlent, le ciment du rassemblement des salariés. L'essentiel c'est donc que tous les syndicats soient soudés par leur opposition claire à l'abandon du droit au départ en retraite à 60 ans, soudés contre une réforme injuste et inefficace.

Des questions légitimes se posent sur la séquence d'après le 7 septembre et je veux vous en dire un mot.

Déjà, évitons le piège de considérer, comme le suggèrent certains médias, qu'une forte mobilisation n'aurait aucun effet.

Qui peut avoir la prétention de prédire ainsi ce qui va réellement se passer ? Aucun gouvernement ne peut résister si la pression sociale devient trop forte.

Une chose est sûre, nous n'appelons pas à la mobilisation le 7 septembre en guise de baroud d'honneur, à un rendez-vous exutoire

pour clamer notre colère une journée et abandonner nos objectifs en rase campagne.

Non, cher(e)s Camarades, et nous prenons des dispositions en conséquence : l'intersyndicale se réunira dès le 8 septembre pour apprécier la situation, l'état du rapport de forces, les réactions officielles et prendre les décisions appropriées à cette situation.

Pour ce qui nous concerne, nous allons mettre un dispositif exceptionnel en place pour apprécier le plus finement possible l'ensemble des événements qui se dérouleront le 7 septembre et nous préconisons que se tiennent dans le maximum d'entreprises des assemblées générales des personnels pour discuter le plus largement possible des suites si le gouvernement persiste dans sa position.

Nous continuerons d'avoir la même démarche, l'unité et l'élargissement de la mobilisation si cela était nécessaire.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire à la presse sur ce sujet, le gouvernement aurait tort de considérer que le 7 septembre serait seulement un mauvais moment à passer.

La CGT saura avoir de la suite dans les idées !

Cher(e)s Camarades, en cette rentrée, c'est toute la CGT qui doit être sur le pont. Toute la CGT, cela veut dire toutes nos

organisations et tous nos adhérents. Vous le savez, c'est aussi un défi que notre dernier congrès a abordé de façon approfondi. Mettre tous nos syndiqués dans le coup est une condition impérative pour réunir le maximum de chances de succès.

Dans cette rentrée aux enjeux aussi lourds, n'hésitons pas à mener aussi campagne pour le renforcement, pour l'adhésion à la CGT !

Tenons le langage de la vérité sur tous les sujets y compris celui là !

La CGT occupe une grande place sur le terrain syndical, la première place.

Beaucoup lui font confiance, beaucoup attendent de la CGT. A nous de savoir convaincre qu'un des moyens pour prendre ses affaires en main, qu'un des outils irremplaçables pour défendre ses intérêts de salarié, c'est d'être syndiqué à la CGT.

La bataille engagée est rude mais elle est exaltante.

Je terminerai cette intervention par une conviction personnelle largement partagée par l'ensemble de la direction de la CGT :

Cette partie là, Cher(e)s camarades, NOUS POUVONS LA GAGNER !

Objectivement, OUI, NOUS POUVONS GAGNER !

ALORS ALLONS-Y AVEC CONFIANCE ET AVEC TOUTE LA DETERMINATION DONT NOUS SAVONS FAIRE PREUVE !

Bon courage à tous.

Vive les syndicats de l'Union départementale du Rhône !

Vive la CGT !

Je vous remercie.